

Questions orales

Il sait sans doute que la toute première recommandation du groupe Harris qui a étudié la morue du nord demande une réduction immédiate de la mortalité due à la pêche et, pour cela, que les prises soient ramenées à 87 000 tonnes métriques d'ici 1992, contre 197 000 tonnes actuellement.

Si le gouvernement est prêt à accepter et à mettre en oeuvre cette recommandation, qu'envisage-t-il de faire pour remédier aux terribles conditions dont vont souffrir les pêcheurs et les travailleurs des usines de transformation? Quelles initiatives seront prises pour protéger les gens si l'on adopte cette recommandation?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je pense que le ministre des Pêches et des Océans a déjà dit qu'il partageait l'opinion de M. Harris et de son groupe, qui affirment que les stocks de morue du nord diminuent et que si l'on ne fait rien, toute l'industrie de la pêche sera touchée.

Il a dit également que les prises totales permises resteraient à 197 000 tonnes par an, ce qui est déjà une réduction de 69 000 tonnes par rapport à il y a deux ans. Le ministre devra décider cet automne si des réductions supplémentaires seront nécessaires pour la conservation, vu l'actuelle situation. Il devra prendre cette décision à l'automne à la lumière des renseignements alors disponibles, notamment ceux qui viendront des efforts accrus de recherche sur les lieux de pêche visant à mieux déterminer la situation véritable des stocks de poisson.

Je peux simplement ajouter que le ministre comprend la gravité de la situation et qu'il prendra une décision prudente, fondée sur tous les renseignements disponibles l'automne prochain, à propos des quotas de 1990-1991. En ce qui concerne les personnes touchées par une telle décision, il y a déjà un programme en vigueur de 130 millions de dollars. Je n'entrerai pas dans les détails, mais le ministre des Pêches et des Océans annoncera, dans une ou deux semaines, de nouvelles mesures pour aider ceux qui éprouvent des difficultés en raison de la situation.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, dans le même rapport, M. Harris et ses collaborateurs recommandent que le gouvernement tente d'obtenir une entente internationale qui permettrait au Canada de gérer les stocks de poisson sur tout le plateau continental canadien et, si cette tentative

échoue, qu'il prenne des mesures unilatérales pour acquérir les droits de gestion.

C'est le dernier groupe à recommander cela. La semaine dernière, c'était le Conseil des pêches. Le caucus libéral le dit au ministre depuis des mois à la Chambre et ailleurs. Le bon copain du ministre, Dick Cashin, et le syndicat le disent aussi depuis un an ou deux.

Combien de fois faudra-t-il répéter au gouvernement qu'il serait sage de prendre de telles mesures? Suivra-t-il enfin les conseils de M. Harris qui lui dit de se mettre au travail et de chasser les étrangers de nos eaux afin qu'il reste du poisson pour les Canadiens?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député sait que sa question est très simpliste. Il sait également que le gouvernement qui a précédé le nôtre et qui a été au pouvoir pendant quelque 20 ans, une très longue période, avait décidé qu'il ne pouvait pas prendre de mesures unilatérales pour étendre ses droits au delà de la zone de 12 milles et certainement pas au delà de la zone de 200 milles.

Des mesures unilatérales de notre part ne seraient pas observées par les autres pays. Ce serait tout à fait inutile et aussi extrêmement dangereux pour le Canada. Nous essayons, par tous les moyens que le droit international met à notre disposition, y compris en discutant avec les autres États côtiers, de voir si nous pouvons faire reconnaître les droits des États côtiers en ce qui concerne les stocks qui chevauchent la zone de 200 milles.

Nous allons lancer une nouvelle campagne plus active et plus vaste pour essayer de persuader l'Espagne, le Portugal et la Communauté européenne de respecter les quotas de l'OPANO cette année. Il s'agira d'une campagne permanente. Nous avons eu deux réunions cette semaine à ce sujet.

Nous allons continuer de recourir à tous les moyens à notre disposition pour voir à la réalisation de ces objectifs, c'est-à-dire ceux de M. Harris et les nôtres.

[Français]

M. Fernand Robichaud (Beauséjour): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre qui répond pour les pêches, ou je devrais dire qui répond encore pour les pêches.

Le rapport Harris, tout en parlant de l'extension de la zone de pêche et de la surpêche étrangère, mentionne aussi des mesures sur lesquelles le gouvernement pourrait agir maintenant, soit une interdiction de pêche en période de frai, un meilleur effort de surveillance et de